

du corps enseignant. M. Gailly est convaincu que le peuple canadien-français formera un jour une Nouvelle-France sur les bords du St-Laurent. Écoutons les paroles amies que ce vrai Français nous adresse par de-là de l'Atlantique. Après avoir décrit notre province d'une manière originale, il dit :

“ Tel est le territoire occupé par les Canadiens-français. Nous avons dit son étendue, décrit sa beauté, énuméré ses richesses, n'a-t-il pas, avouons-le, toutes les qualités nécessaires à l'établissement d'une grande nation. Quels peuples d'Europe, pris parmi les plus puissants, peuvent s'enorgueillir de fleuves comme le Saint-Laurent et le Saguenay, de rivières comme l'Ottawa et le Saint-Maurice, de lacs comme le Témiskamingue et le lac Saint-Jean ? ”

Les lignes qui suivent terminent son livre :

“ Cessons de croire que là où est l'hôtel du gouverneur et la caserne, où sont la direction des douanes, les bureaux et les administrations, là est la colonie. Non : la colonie est là où est le peuple, là où sont les colons. Si le peuple est français, quels que soient les liens de protectorat politique qui l'attachent à une nation étrangère, c'est là, dans le vrai sens du mot, une colonie française. A ce titre, rejoignons-nous de la formation de la jeune nation canadienne ; elle fait partie de la patrie française, applaudissons à ses progrès et efforçons-nous de les encourager ”.

En rapprochant ce qui précède du passage par lequel l'Université Laval terminait l'adresse qu'elle a présentée à N.-S. Père le Pape Léon XIII, lors de son jubilé, il est permis de conclure que l'idée de fonder une nation française et catholique dans l'ancienne Nouvelle-France ne doit pas être considérée comme une utopie.

Voici le passage auquel nous venons de faire allusion :

“ Le Canada-Français n'est, sans doute, qu'une portion modeste de cette Amérique vers laquelle Votre Sainteté reporte avec complaisance ses regards les plus soucieux ; il n'a ni les ressources, ni la gloire qui distinguent d'autres États ; mais il croit cepen-

dant en ses destinées et en sa mission ; il espère en la Providence, de laquelle dépendent les peuples, et l'appui le plus assuré de sa foi nationale, c'est qu'il est né d'un principe chrétien, qu'il a grandi sous la protection et dans l'amour de l'Église et qu'il veut vivre et grandir toujours dans l'attachement à Rome et au successeur de Saint Pierre. ”

L'idée de M. Gailly, l'idée des directeurs de l'Université de Québec, enfin l'idée de tous les vrais patriotes est aussi la nôtre. En réfléchissant sérieusement, il faut arriver à cette conclusion : que l'avenir du Canada-Français n'est ni dans la Confédération, ni dans l'annexion aux États-Unis. Dans les deux cas nous serons inévitablement écrasés par l'élément saxon qui devient de plus en plus intolérant ; le dénouement de l'affaire des écoles de l'Ouest et la P. P. A. en sont la preuve.

Avec calme et prudence, resserrons nos rangs ; sachons oublier les divisions mesquines ; comme autrefois, groupons-nous fermes et confiants autour de notre clergé ; enseignons à la jeunesse canadienne les belles pages de notre histoire nationale, apprenons-lui l'immensité, la richesse et la beauté du sol qui l'a vu naître ; réformons l'école primaire, rendons-la fructueuse ; efforçons-nous de faciliter les rapports de l'Église et de l'État, de manière que ce dernier devienne réellement le serviteur de la première. En groupant ainsi les forces vives de notre peuple, nous marcherons fièrement et sûrement aux destinées que la Providence nous réserve.

C.-J. MAGNAN.

Rapports des inspecteurs d'écoles

GLANURES

Le personnel enseignant de mon district se compose de 19 instituteurs, dont 13 religieux et 6 laïques ; 124 institutrices, dont 21 religieuses et 103 laïques ; 2 instituteurs et 14 institutrices étaient sans brevet.